

Introduction

Enfance Tiers Monde a pris conscience de sa responsabilité écologique et inclut la dimension environnementale dans ses interventions de coopération au développement.

Cette note pratique et synthétique définit la politique et les modus operandi qu'Enfance Tiers Monde applique, à l'égard de questions environnementales érigées en thème transversal majeur de la politique de coopération internationale belge. Les éléments qui y sont repris sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Cette note comprend d'une part un rappel contextuel de la situation (a), d'autre part une définition du degré de conscience et de priorité accordée à la composante environnementale par notre organisation (b). Pour terminer, elle couvre les tenants de notre stratégie active en matière d'écologie en ce, l'ensemble de lignes directrices définies, des engagements pris et des actions réalisées par Enfance Tiers Monde, à son niveau et selon ses moyens, dans le cadre du respect de l'environnement (c).

a) l'environnement comme thème transversal de la coopération au développement

"La prise en compte de la thématique environnement vise à garantir que les ACNG¹ disposent d'une politique visant à intégrer l'environnement en tant que thème transversal dans leur organisation, et qu'elles disposent des outils et de l'expertise nécessaires pour appliquer cette politique" (Bureau BDO², mai 2015).³

Le 4ème principe d'Istanbul prône la promotion d'un environnement durable au bénéfice des générations futures. Il vise à accroître l'efficacité des organismes de développement en amenant les acteurs du secteur à traiter les enjeux globaux, urgents, liés à l'environnement, tout en portant "une attention particulière aux conditions socioéconomiques, culturelles et indigènes propices à une intégrité et à une justice écologiques"⁴.

La note stratégique gouvernementale belge sur l'Environnement se donne deux grands objectifs⁵:

- l'intégration du respect de l'environnement à tous les niveaux de la Coopération belge ;
- l'aide à la mise en place dans les pays partenaires des conditions externes nécessaires à la protection et la gestion durable de l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, la coopération devait se concentrer sur six thèmes prioritaires :

1. la gestion durable de l'eau ;
2. la lutte contre la désertification et la dégradation des sols ;
3. la protection et la gestion durable des forêts ;
4. la protection et la gestion durable de la biodiversité ;
5. la lutte contre les changements climatiques ;
6. l'assainissement environnemental dans le cadre du développement urbain durable

¹Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale

²BDO est une abréviation pour Binder DijkerOtte& Co

³ Politique environnementale d'ACODEV, ACODEV, 2015 URL: http://kb.acodev.be/fr/system/files/node/568/15-_np_acodev_-_environnement.pdf, consulté le 18 août 2015

⁴Appliquer les Principes d'Istanbul, Christina Bermann-Harms et Nora Lester Murad, Forum sur l'efficacité du développement des OSC, 2011, URL:<http://www.acodev.be/system/files/ressources/implementationtoolkit1.pdf> consulté le 18 août 2015

⁵L'environnement dans la Coopération belge au développement : une évaluation, Claude Crozer& Koen De Koster, BTCCTB, 2014 URL: <https://www.btcctb.org/en/node/11450>, consulté le 18 août 2015

b) Conscience, engagement et responsabilité environnementale d'Enfance Tiers Monde

Les différents principes et valeurs d'ETM sont tournés vers l'humain. A ce titre, l'ASBL se veut être une entité « proactive » dans le support de l'objectif global qu'est la protection de l'environnement.

L'ASBL Enfance Tiers Monde est consciente de l'importance de l'environnement sur la santé et le bien-être personnel et social.

Alors que les pays en développement sont ceux qui jouissent le moins des richesses et de la manne des productions mondiales, ce sont paradoxalement ceux qui souffrent le plus des répercussions environnementales et climatiques de nos modèles productifs/consommateurs. Face à ce constat, ETM a défini son rôle dans ces processus ainsi que dans la vision proposée par le gouvernement belge pour enrayer ce phénomène.

En interne, cette question est traitée de manière informelle grâce aux échanges permanents d'information et aux discussions. Au sein de son équipe, ETM favorise la réflexion en appelant tout un chacun à garder un œil critique sur ses consommations et son impact environnemental. C'est dans le travail journalier et l'échange qu'ETM conscientise ses collaborateurs. Ces derniers, engagés notamment sur base de leur partage des valeurs et convictions de l'association, sont ensuite amenés à appliquer la vision d'ETM par les actions spécifiques reprises ci-après au point (c).

c) L'engagement d'ETM en pratique: les points importants de la stratégie écologique de l'organisation

Enfance Tiers Monde s'engage à respecter l'environnement. A cet effet, elle observe une liste d'actions systématiques afin de limiter au maximum l'impact de ses activités sur la planète. ETM veut accroître "les compétences vertes de son personnel" par l'information sur les bons gestes ainsi que sur les obligations et spécificités de chaque type de tri. Les points de préservation environnementaux défendus par l'IBGE⁶ (mobilité, alimentation, achats, déchets, eau, énergie, ...) sont pris en considération.

La gestion et le suivi de ces lignes de conduites tiennent de l'auto-responsabilité.

C.1 Ses Interventions

Enfance Tiers Monde est conscient de la nécessité de promouvoir la question de l'environnement au sein de ses divers partenariats. L'importance de ce sujet l'a amenée à mettre en place des discours de sensibilisation envers ses publics.

Dans le cadre du travail avec ses partenaires ETM favorise des espaces de réflexion sur la question de l'environnement par divers moyens:

- 3 Enfance Tiers Monde souhaite renforcer la prise en compte de la thématique environnement dans le travail avec ses partenaires par:
 - o La diffusion de l'information pertinente sur cette thématique et la sensibilisation des publics Nord et Sud;
 - o La promotion des valeurs environnementales au sein de ses partenariats;
- 3 Enfance Tiers Monde dans sa logique de limitation de son crédit carbone:
 - o Limiter et concentrer ses voyages d'inspection sur site et privilégier le recours à des analystes et évaluateurs locaux agréés et de confiance;
 - o Choisir ses partenaires, programmes et projets de manière à favoriser le recours aux outils, matières, savoirs et savoir-faire locaux;
- 3 ETM dans la mise en œuvre de ses projets de construction, de réhabilitation et d'équipement veille à:

⁶Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement

- o construire en matières durables et locales;
 - o récupérer les eaux de pluie;
 - o promouvoir les énergies renouvelables;
 - o ...
- 3 Dès la phase de l'identification d'un projet, ETM effectuera un screening⁷ afin de mesurer l'impact environnemental et les risques potentiels.
- 3 Dans sa politique de partenariat, ETM ne financera pas de projets qui:
- o risquent de dégrader ou de nuire aux populations naturelles vulnérables;
 - o risquent l'introduction d'espèces non-indigènes et/ou l'usage d'espèces indigènes potentiellement menacées;
 - o mettent en danger des écosystèmes importants, ce inclus des forêts, ayant un impact négatif sur les droits et le bien-être de la population qui en dépend;
 - o mènent à des relocalisations involontaires de personnes, ou, s'il n'est pas possible de l'éviter, ETM s'efforcera de minimaliser ces relocalisations involontaires et d'explorer toutes alternatives viables;
 - o mettent les identités et les cultures des peuples indigènes en péril et n'offrent pas l'assurance que leurs actions respectent la dignité, les droits humains, les économies, les cultures et les connaissances traditionnelles des peuples indigènes et de leurs membres.

C.2 Les grands axes de la politique environnementale:

- 3 Enfance Tiers Monde assure en permanence l'information et la formation de son personnel.
- Elle veille à les conscientiser aux modes de consommation alternatifs en les invitant à assurer une gestion responsable des matières premières naturelles.
- 3 Enfance Tiers Monde prête attention au type de fournitures (composition et provenance) ainsi qu'aux fournisseurs lors de l'achat de tout matériel.
- Les produits d'entretien sont écologiques dans la mesure du possible et biodégradables pour plus de 90%;
 - Le matériel de bureau également, la récupération est privilégiée;
 - Une carafe d'eau filtrée du robinet est mise à la disposition de l'équipe (cf. point eau);
 - Les produits rechargeables, biologiques et locaux sont privilégiés.
- 3 Enfance Tiers Monde a une politique stricte de recyclage des déchets papiers et ménagers.
- Les déchets ménagers sont triés selon les normes de la région bruxelloise. Ils sont collectés au sein de sacs prévus à cet effet avant d'être remis pour traitement auprès des organismes de collecte. Le matériel informatique hors d'usage est donné ou porté à la déchetterie.
 - Concernant le tri du papier, ETM veille à discerner les papiers récupérables des autres ainsi qu'à les trier et les recycler.
 - ETM invite ses collaborateurs à limiter leur consommation de papier par des gestes simples:
 - Limiter la multiplication des documents aux seuls besoins (ne pas imprimer ses mails, rapports, etc., sauf si nécessaire);
 - Imprimer en recto-verso et en mode brochure (4 feuillets par pages);
 - Utiliser la fonction «réduction» de la photocopieuse et/ou de l'imprimante;
 - Utiliser le verso des feuilles imprimées comme brouillon;
 - Privilégier l'e-mail au courrier papier;
 - Ne pas imprimer mais télécharger un document au lieu de le commander/de l'imprimer;
 - Choisir un grammage de papier le plus faible possible;
 - Opter pour des marges plus étroites et des polices adaptées;
 - Sélectionner les zones à imprimer dans une page web;

⁷Le screening se fera à l'aide de l'outil « KlimosToolkit », qui a été adapté et traduit par ETM afin de le rendre adéquat pour ses partenariats. www.vub.ac.be/klimostoolkit/

- Nettoyer régulièrement les fichiers d'adresses afin d'éviter les retours de courriers et les gaspillages (importantes économies au niveau des frais postaux à la clé);
 - Favoriser les abonnements sous format électronique (journaux officiels, spécialisés, Newsletters,...).
 - Les impressions réalisées à l'extérieur par Enfance Tiers Monde, notamment de son bimensuel, sont faites en veillant au respect de l'environnement, sur papier recyclé, auprès de prestataires de services possédant un label FSC, situés en Belgique.
 - Le suivi de la consommation de papier d'ETM, réduite au strict nécessaire, peut-être fait via une analyse de ses achats de fourniture.
- 3** Enfance Tiers Monde favorise une utilisation rationnelle des énergies, des ressources et de l'eau afin de les préserver au mieux.
- L'équipe veille à intégrer des gestes simples contre le gaspillage des eaux et énergies:
 - Éteindre systématiquement les prises et les lumières si personne n'utilise une pièce;
 - Éviter l'achat de bouteilles en plastique. A cet effet, le personnel a à sa disposition des carafes filtrant l'eau de manière à promouvoir l'usage de l'eau du robinet;
 - Les ordinateurs sont éteints lorsqu'ils ne sont pas utilisés;
 - Le petit frigo à disposition des employés est régulièrement dégivré pour éviter une surconsommation énergétique due à la résistance;
 - La limite de la température ambiante des bureaux est fixée à 20°C en hiver;
 - Les portes des bureaux sont fermées en hiver et ouvertes au besoin en été afin de ne pas avoir à ventiler.
 - Les équipements les moins énergivores sont favorisés (ampoules, etc.)
- 3** Enfance Tiers Monde participe à la limitation des émissions de particules nocives dans l'atmosphère en marquant sa préférence pour certains modes de transport.
- Elle promeut auprès de ses employés les avantages des transports en communs selon leur impact environnemental et social. Dans la mesure du possible, l'association encourage ses collaborateurs à se rendre au travail et sur tout lieu en lien avec leur fonction en transport en commun par la prise en charge totale du coût de l'abonnement et des autres dépenses.
 - ETM permet également à ses employés de prester des journées en télétravail.
 - ETM concentre ses missions de terrains et ses déplacements en avion.
 - Si possible, ses collaborateurs privilégient le train.
- 3** Enfance Tiers Monde organise ses événements de manière rationnelle en respectant les principes de développement durables établis par Bruxelles Environnements dans sa charte "éco-événement" (http://kb.acodev.be/fr/system/files/node/261/la_charte_eco-evenement.pdf).
- Le respect de l'environnement ne prend pas en compte que les facteurs matériels. C'est pourquoi ETM veille à limiter l'impact des nuisances sonores, visuelles et vibratoires de ses événements;
 - Importance de l'éthique dans le choix des fournisseurs et de leurs produits, tous deux locaux si possible;
 - Prévention des déchets et de la pollution sur les sites;
 - Préservation du cadre de l'événement;
 - Logique dans le choix du lieu en fonction de la provenance de la majorité des invités;
 - Favoriser l'aspect participatif et bénévole en interne avant de recourir au déplacement de prestataires externe (limitation des émissions);
 - Lors d'événements, demander confirmation des présences de manière à éviter le gaspillage;
 - ...

Conclusion

ETM, ayant décidé d'appliquer une série de principes écologiques en intégrant la perspective environnementale dans sa culture organisationnelle au quotidien, ambitionne de devenir une goutte parmi l'océan d'initiatives qui visent la pérennité de notre monde au profit des générations futures. ETM continuera à mettre à jour et à renforcer sa stratégie écologique.

Validé par le CA le 6 octobre 2015